

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité



- > Rencontre annuelle des CeM. Charleroi sous les feux des projecteurs
- > Voitures partagées. Cambio a franchi la barre des 10 000 abonnés
- > Vélo. Wallonie cyclable : 13 communes pré-sélectionnées

> sommaire



Source : SPW - Direction de l'Édition.

> Rencontre annuelle des CeM

Charleroi sous les feux des projecteurs

150 CeM ont bravé des conditions climatiques peu engageantes, pour se rendre à Charleroi le 8 décembre dernier. Cette onzième rencontre annuelle des Conseillers en mobilité fut l'occasion d'une présentation des projets de la Ville, de la remise des diplômes aux CeM, et enfin, de retrouvailles entre acteurs de la mobilité d'horizons divers.

Etienne Willame, inspecteur général au département de la Stratégie de la Mobilité du SPW, a rappelé tout l'intérêt de la formation de CeM d'abord, de la dynamique insufflée par le réseau ensuite, appelant à profiter, à volonté, des services mis à leur disposition.

Jean-Jacques Viseur, bourgmestre de Charleroi a fait part de sa vision de la ville de demain et de la nécessité d'une renaissance urbanistique, des grands chantiers actuels et futurs qui vont nécessiter une volonté de collaboration entre tous les acteurs. En effet, le retour des habitants en ville ne peut se réaliser qu'au prix d'une qualité de vie, et en particulier d'une mobilité bien maîtrisée.

Paul Ficherolle, échevin de la mobilité, s'est ensuite arrêté sur les projets en cours de réalisation et futurs : achèvement du métro en 2012, création de la gare de Gosselies, développement de la mobilité douce, nécessité d'encourager l'intermodalité et ... rêve ... amener le TGV à Charleroi, car pour lui, pas de grande ville sans TGV !

Frédéric Razée, ingénieur à la DGO1, direction des routes de Charleroi, nous a conduit sur les chemins du RAVeL et a présenté le développement de quelques lignes, et du parcours du combattant qui a parfois accompagné celui-ci. La Houillère, voie verte urbaine qui traverse Charleroi, facilite les liaisons entre des centres urbanisés, des pôles scolaires et des quartiers de logement et est très fréquentée. Elle fait partie du RAVeL 1 qui relie Liège à Tournai. La Ligne 109/2 Thuin-

Chimay s'est aménagée petit à petit, par tronçons successifs, à partir de 1999. Enfin, des développements du RAVeL sont en cours vers la Région du Centre avec les lignes 108 et 109/1, entre Binche et Lobbes.

Michel Colinet, responsable de la cellule de communication mise en place à la SRWT pour les travaux du métro, a montré tous les enjeux d'une information pertinente et efficace envers la population au sens large et les riverains en particulier. Francis Beck, responsable des travaux d'infrastructures pour la SRWT, a présenté les trois grands volets du projet, à savoir : la fermeture de la boucle centrale, la prolongation de l'antenne de Gilly-Soleilmont, enfin, la nouvelle antenne de Gosselies.

Gérard Monseux, président du TEC Charleroi, a terminé cette matinée par un exposé sur l'avenir de notre société et les défis auxquels celle-ci va être confrontée, entre autres en termes de mobilité.

Point d'orgue de la journée : la remise des certificats par Didier Castagne, responsable de la Cellule mobilité au Cabinet du Ministre Philippe Henry, et Yvon Loyaerts, directeur général de la DGO2 du SPW. Tous frais et pleins d'enthousiasme, les nouveaux CeM sont ainsi prêts à mettre à profit les enseignements de cette belle formation.

	Nombre actuel de clients	Répartition
Flandre	3 111	31 %
Bruxelles	5 775	57 %
Wallonie	1 215	12 %
Belgique	10 101	100 %

Source : Cambio.

> Voitures partagées

Cambio a franchi la barre des 10 000 abonnés

Cambio Belgique a été lancé en 2002 à Namur, en 2003 à Bruxelles et en 2004 en Flandre. La société est aujourd'hui présente dans 20 villes belges : A Bruxelles, en Flandre à Anvers, Mortsels, Zwijndrecht, Lier, Gand, Bruges, Ostende, Malines, Hasselt, Turnhout, Louvain et Courtrai et en Wallonie à Ottignies/Louvain-La-Neuve, Mons, Namur, Ciney, Liège et Arlon. Elle met actuellement à la disposition de plus de dix mille clients ses 369 voitures, qui sont réparties dans les trois régions du pays.

Dans le cadre du projet MOMO (More options for Energy Efficient Mobility through Car-Sharing), les motivations et comportements des clients Cambio ont été identifiés via une enquête en ligne. MOMO est un projet européen regroupant des partenaires en Finlande, en Allemagne, en Grèce, en Italie, en Espagne et

en République Tchèque. Le projet a pour objectif de développer le concept du carsharing en Europe, de rationaliser la consommation d'énergie et de réaliser de nouvelles structures de collaboration.

Elle révèle notamment que 10 % des abonnés se sont passés de l'achat d'une voiture suite à leur abonnement à Cambio et que 25 % se sont séparés d'un véhicule. Ce qui signifie que au moins 3500 voitures n'ont pas été achetées, voire davantage ! Ainsi, 1 voiture en carsharing remplacerait, en moyenne, 10 à 13 véhicules privés. Les résultats montrent, de la part des abonnés, une utilisation importante des transports en commun, du vélo et de la marche.

Les conséquences sur l'espace public sont non négligeables, si l'on retire ainsi 3 500 voitures garées le long de la route. De manière générale, le manque de places de stationnement en centre urbain nécessite l'installation de parkings supplémentaires. A titre d'exemple relevons que l'investissement pour la création de parkings souterrains s'élève place Saint-Pierre à Gand à 17 100 euros par place, place Flagey à Bruxelles, à 37 000 euros.

Les clients du carsharing réfléchissent avant de se déplacer : « Quel(s) moyen(s) de transport est(sont) le(s) plus pertinent(s) pour mon prochain déplacement ? » Le choix s'effectue alors en fonction de plusieurs critères : la rapidité, le prix et le confort.

Contact : Angelo MEULEMAN, Taxistop
ame@taxistop.be, tél. : 0476 477 661

Pour en savoir plus : www.momo-cs.eu, www.autodelen.be



Source : Cambio.

Le choix des communes est basé sur une procédure de sélection qui s'effectue en deux temps :

Première étape. Les communes ou association de communes ont été invitées à introduire un dossier de candidature. Sur base de leur motivation, de leur vision, de la cohérence et de la pertinence de leur projet, 13 dossiers ont été retenus par le Gouvernement wallon parmi les 62 - représentant 99 communes - qui ont été soumis à l'examen du jury.

Il s'agit de : Ciney, Comines-Warneton, Gembloux, La Louvière, Liège, Marche-en-Famenne, Mouscron, Namur, Ottignies Louvain-la-Neuve, Tournai, Walhain et Wanze, et du groupement : Clavier/Modave/Tinlot.

Chaque entité retenue va recevoir 100 000 euros en plus d'un montant proportionnel au nombre d'habitants pour la réalisation d'aménagements cyclables sur l'espace public communal qu'elle juge prioritaire et qui sont présentés dans leur dossier de candidature. La part communale de ce subside est fixée à 20 %. Elle recevra également un soutien technique pour l'élaboration d'un Plan communal cyclable à déposer mi-juillet 2011. Celui-ci comprendra un programme d'actions sur 5 ans, planifié et budgétisé.

Seconde étape. En septembre 2011, 6 à 8 communes ou association de communes parmi les 13 présélectionnées seront retenues sur base de leur Plan communal cyclable. Elles obtiendront alors le grade de « Communes pilotes Wallonie cyclable » et bénéficieront de subsides importants pour mettre en place leur projet. Elles se partageront, jusqu'en 2014, une enveloppe de 3,7 millions d'euros/an. Les communes s'engageront quant à elles à intervenir à concurrence de 5 euros/habitant/an, avec un maximum de 30 % des subsides attribués par la Région.

Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement sur l'évolution de ce projet, les résultats obtenus et les bonnes pratiques qui s'en dégageront.

Contact :
Céline FECCI, tél. : 081 77 31 34, celine.fecci@spw.wallonie.be

> Vélo



Wallonie cyclable : 13 communes pré-sélectionnées

Le Gouvernement wallon souhaite promouvoir une mobilité durable pour tous ! Le « Plan Wallonie cyclable » a été approuvé par le Gouvernement wallon et deux premières mesures viennent d'être mises en application : la nomination d'une « Manager régionale Vélo » et l'appel à candidatures au titre de « Commune cyclable ».

En bénéficiant de ce label, les villes et communes sélectionnées se verront octroyer des moyens importants pour la réalisation d'aménagements et d'actions de sensibilisation. Ainsi, d'ici 2014, 18 millions d'euros seront libérés en faveur du vélo, afin de créer un contexte encourageant sa pratique au quotidien, suscitant ainsi un véritable élan pour ce mode de déplacement.



> Vélo

Chantal Jacobs, directrice de la Direction des déplacements doux et des projets spécifiques du SPW a été désignée manager vélo par le Gouvernement wallon fin 2010.



Source : Gracq 2010.

Les managers vélos des trois Régions du pays : de gauche à droite : Frédéric Depoortere (Région de Bruxelles-Capitale), Chantal Jacobs (Région wallonne) et Jan Pelckmans (Région flamande).

> Conseils de lecture

Ce mois-ci, le centre de documentation vous propose des jeux et des livres destinés aux enfants.

Deux ouvrages de la collection KIDIDOC: **Les docs malins qu'on lit aussi avec les mains**, avec des tirettes à actionner, des volets à soulever et autres surprises à découvrir pour s'amuser sur le thème des transports et de la protection de l'environnement (dès 6 ans).

Ecologis: un jeu des sept familles sur la protection de l'environnement (dès 5 ans).

Auto-Ecolo, un jeu original qui permet d'apprendre de façon très ludique une meilleure utilisation de la voiture pour agir en faveur de l'environnement. Chacun à son niveau peut, par des gestes simples, contribuer à la protection de la nature (dès 7 ans).

Mobicité s'axe sur l'intermodalité : à pied, en bus ou à vélo. Les joueurs doivent choisir le meilleur moyen de transport en fonction des circonstances. La coopération est de mise et aux déplacements viennent s'ajouter des défis et dangers dus aux voitures (dès 10 ans).

Et pour les ados, nous vous proposons le désormais classique **Optimove**, créé par Empreintes, en collaboration avec notre service et l'IBSR. Optimove aborde la question de la responsabilité collective en matière de mobilité et sensibilise les joueurs à l'impact de leurs choix de mode de transport et d'itinéraire, sur l'environnement, la sécurité routière, la santé et l'aménagement du territoire.

Infos : Brigitte Ernon - Gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité - Tél. : 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@spw.wallonie.be
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

> Agenda

Du réseau

- Le 10 juin 2011: **rencontre annuelle des CeM**, à Gembloux.
Du 11 au 14 octobre 2011 : **voyage d'études annuel des CeM. Destination : les Pays-Bas**. Accessible aux CeM des services publics et, en fonction des places disponibles, des associations spécialisées.
Les CeM communaux peuvent se faire accompagner de leur échevin.
Automne 2011. Nouveau cycle de **formation de base des Conseillers en mobilité**

Infos :

Bernadette Gany, tél. 081 77 30 99 - bernadette.gany@spw.wallonie.be
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32 - brigitte.ernon@spw.wallonie.be
<http://mobilite.wallonie.be>

Hors réseau

A l'étranger

- Les 17 et 18 mai, **Aménager un espace public. Nouvelle démarche de conception**
Les 24 et 25 mai, **Définir un cahier des charges d'un système d'information multimodale**, à Paris (France)

Infos : Ponts, formation, édition
<http://www.enpc.fr>

- Du 18 au 20 mai 2011, **15^{ème} Conférence ECOMM : « La crise économique : une opportunité pour le Management de la Mobilité »**, à Toulouse (France)

Infos : <http://www.ecomm2011.eu>.

Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32
Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21
Fax : 081 77 38 22
SPW-Direction de la Planification de la Mobilité
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur
reseau-cem@spw.wallonie.be
<http://cem.mobilite.wallonie.be>

Photo de couverture : Travaux du métro léger de Charleroi. Source : SRWT.



**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES**

Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur

<http://spw.wallonie.be> • N° Vert : 0800 11 901 (informations générales)

